

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 15/12/2018

Présents : TOUBERT Thierry (Maire) - DECALF Sabrina (2<sup>ème</sup> adjointe) – POMAREZ Nadine (3<sup>ème</sup> adjointe) - LIONNET Jean - SALANEUVE Francis - SCHIAVON Yannick - VERNIZZI Richard -.

Excusés : FRANCES Daniel (procuration à Jean LIONNET) - OUSSET Sandrine (procuration à Thierry TOUBERT) - ROUSE Céline (1<sup>ère</sup> adjointe)

Secrétaire de séance : LIONNET Jean

Début de séance : 09h30

En préambule, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir rajouter un point à l'ordre du jour de la présente réunion, à savoir :

- choix du Maître d'œuvre pour les travaux d'urbanisation sur la route départementale n° 635.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ensuite, il demande au Conseil Municipal s'il approuve les comptes-rendus des réunions du 25/09/2018 et du 09/07/2018. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

### ***I Délibération de soutien au Conseil Départemental de la Haute-Garonne:***

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer pour exprimer sa désapprobation au projet de fusion de la Métropole Toulousaine et du Département qui aurait probablement des retombées néfastes pour nos communes rurales.

A l'unanimité, le Conseil Municipal délibère dans ce sens.

### ***II Indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor public :***

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une indemnité de conseil à la comptable du trésor public d'un montant de 274,65 €

### ***III Adhésion au contrat groupe assurance statutaire 2019 :***

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au contrat groupe assurance statutaire pour l'année 2019

### ***IV Cadeau de fin d'année au personnel communal:***

Après discussion, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour octroyer à chaque agent du personnel communal un bon de 50,00 € pour un repas au restaurant du lac à BousSENS.

### ***V Transfert de compétences eau et assainissement à la communauté de communes:***

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il serait judicieux de s'opposer au transfert de compétences eau et assainissement vers la communauté de communes. Par un vote unanime, le Conseil Municipal se rallie à cette proposition et s'oppose à ce transfert de compétences

### ***VI Validation du journal communal:***

Madame Sabrina DECALF présente au Conseil Municipal le journal communal qu'elle a mis en page suite aux articles des différentes commissions municipales, de l'école et des associations communales. Après en avoir examiné le contenu, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

### ***VI Choix du Maître d'œuvre pour les travaux d'urbanisation de la RD 635:***

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de désigner comme Maître d'œuvre pour les travaux d'urbanisation de la route départementale n°635, le cabinet AXE INGENIERIE représenté par Monsieur RODRIGUEZ. En effet la proposition de ce cabinet est celle qui répond le plus à nos attentes tant en terme de qualité que de prix.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce choix.

### ***VIII Questions diverses:***

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 12h00.

Thierry TOUBERT  
Le Maire